Office de l'Environnement de la Corse

ESPACES NATURELS DE FRANCE

CEN-LR

PLAN D'ACTION POUR LES ZONES HUMIDES

TOUR DU VALAT

Pôle relais lagunes méditerranéennes

RAPPORT D'ACTIVITE 2007 – PREVISIONNEL 2008

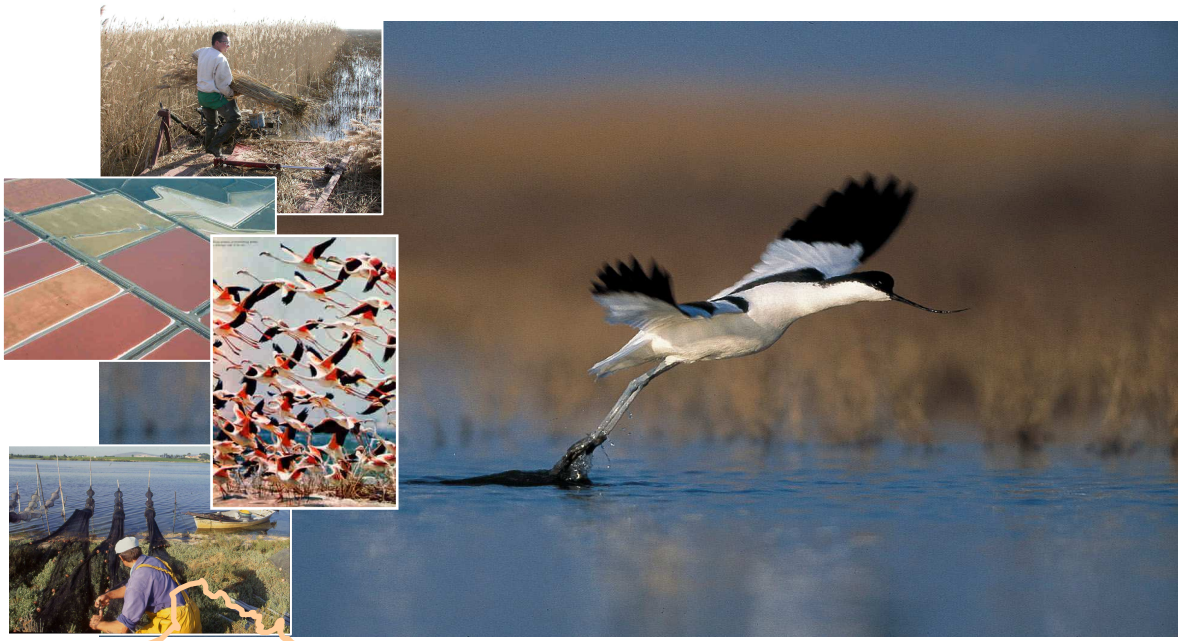

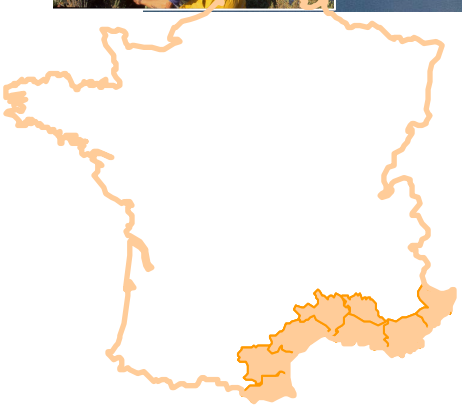

Pôle Relais lagunes méditerranéennes

www.pole-lagunes.org

Patrice GRIOT, Gwenaëlle LE VIOL,
Virginie MAUCLERT, Marie ROMANI

AVRIL 2008

SOMMAIRE

Eléments de contexte ____ *1*

I. Bilan général du pôle lagunes en 2007 ____ *2*

I.1 Sources de financement du pôle lagunes **2**

I.2 Répartition des dépenses réelles en 2007 **3**

I.3 Comparaison des dépenses par rapport au prévisionnel **4**

I.4 Répartition du temps de travail par action et par structure **6**

II. Principales actions menées en 2007 ____ *7*

II.1 Base de données bibliographique et annuaire des compétences (A10) **7**

II.2 Contribution aux démarches de suivi des milieux lagunaires (A20) **9**

II.3 Site Internet et production de documents de sensibilisation (B10) **12**

II.4 Autres actions de sensibilisation et éducation à l'environnement (B12) **15**

II.5 Formation des gestionnaires et transfert de connaissances (B20) **18**

II.6 Appui technique aux collectivités territoriales et gestionnaires (B30) **20**

II.7 Valorisation des acteurs économiques dans leur démarche de gestion durable (B40) **21**

II.8 Sensibilisation des décideurs et des collectivités territoriales (B50) **23**

II.9 Liens à l'échelle nationale (C) **25**

II.10 Liens à l'échelle internationale (D) **26**

II.11 Fonctionnement du pôle lagunes (E) **26**

Conclusion ____ *28*

Liste des Annexes ____ *29*

ELEMENTS DE CONTEXTE

Dans le cadre du **Plan d'action gouvernemental pour les zones humides**, six pôles relais ont été créés en France : zones humides intérieures, marais littoraux de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord, tourbières, mares et mouillères, vallées alluviales et le pôle relais lagunes méditerranéennes qui fait l'objet du présent rapport.

Les objectifs généraux du pôle relais lagunes méditerranéennes, officiellement mis en place en novembre 2001, sont les suivants :

- **Recueillir et mettre à disposition les connaissances** sur les divers aspects de la gestion des lagunes, établir un annuaire des compétences et mettre à disposition ces informations,
- **Promouvoir une gestion durable** en suscitant et appuyant les politiques locales favorables, en encourageant l'émergence de gestionnaires potentiels, en apportant conseils et assistances et en incitant les gestionnaires à engager concertation et partenariats,
- **Evaluer les résultats et collaborer aux mesures de niveau national** du plan d'action pour les zones humides.

Le pôle relais lagunes méditerranéennes (ci-après désigné 'pôle lagunes') vise tout particulièrement les **gestionnaires et utilisateurs des lagunes, en Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse**, avec une extension nationale et internationale. Il est mis en place, suivi et évalué par un comité de pilotage avec l'appui d'un conseil scientifique et technique. Il est animé par la Fondation Sansouire (ci-après désignée 'Tour du Valat'), en relation étroite avec le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (CEN-LR) et l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC).

Ce rapport présente la **synthèse des actions menées par le pôle lagunes en 2007 ainsi que le programme prévisionnel pour l'année 2008**. Il a été réalisé par l'équipe actuelle du pôle lagunes :

- *Virginie MAUCLERT*, chef de projet depuis février 2008, pour la coordination générale du pôle lagunes et son animation en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), à la Tour du Valat,
- *Patrice GRIOT,* Administrateur de la base de données bibliographique et du site Internet depuis septembre 2007, à la Tour du Valat,
- *Gwenaëlle LE VIOL*, chargée de mission pour l'animation du pôle lagunes en Corse depuis décembre 2002, à l'OEC,
- *Marie ROMANI*, chargée de mission pour l'animation du pôle lagunes en Languedoc-Roussillon (LR) depuis août 2006, au CEN-LR.

L'année 2007 a été marquée par des décisions importantes concernant la composition de l'équipe du pôle lagunes :

- Poste d'Administrateur de la base de données : ce poste ayant été vacant pendant environ 6 mois de l'année 2007 a repris avec l'arrivée de Patrice GRIOT en septembre 2007, basé à la Tour du Valat et non plus au CEN-LR comme précédemment.

- Poste de chef de projet du pôle lagunes : il a été décidé en fin d'année 2007 de ne pas prolonger le contrat de la chef de projet en poste depuis août 2006.

Ces changements majeurs dans l'équipe du pôle lagunes ont une incidence directe sur le bilan des activités réalisées pendant l'année 2007 : à la fois sur certaines actions prévues dans le plan de travail de ces deux postes qui n'ont pas été complètement réalisées, mais aussi sur les activités des autres membres de l'équipe qui ont dû assurer transitoirement une partie des actions de ces deux postes.

Le présent document constitue le **rapport d'activité 2007 du pôle lagunes**, auquel est joint un **bilan financier** en Annexe 1. Ce dernier est réalisé à partir du temps de travail et des autres dépenses réalisées de janvier à décembre 2007, sur la base des bilans de chacune des trois structures réalisé en mars 2008. Outre une synthèse chiffrée du temps et des dépenses par action, le présent document présente les principaux résultats de l'activité du pôle lagunes en 2007, ainsi que **l'ensemble des perspectives par action pour l'année 2008.**

I. BILAN GENERAL DU POLE LAGUNES EN 2007

I.1 Sources de financement du pôle lagunes

Le plan de financement prévisionnel du pôle lagunes pour 2007, pour un budget prévisionnel de 241 135 €, était le suivant :

Graphique 1 : **Plan de financement prévisionnel pour 2007**

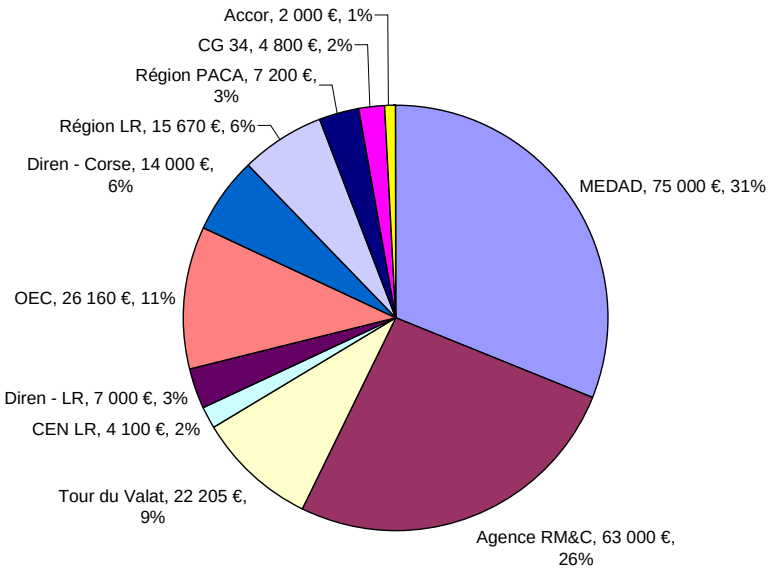

Le financement DIREN LR de 7 000 € concernait la valorisation des acteurs économiques (travail sur conchyliculture et environnement, sur pêche et Natura 2000 en lagunes et sur l'écotourisme en zones humides littorales). Ce financement n'a finalement pas été alloué au pôle lagunes.

Le programme international SMAP sur lequel a travaillé la chef de projet du pôle lagunes en 2007 a été financé par l'Union Européenne à hauteur des dépenses réalisées, soit 3 527 €.

En fin d'année, le Conseil Général 13 a alloué 8 254 € au pôle lagunes pour son fonctionnement.
Ainsi, le **financement final du pôle lagunes pour l'année 2007, d'un montant global de 248 709 €** se répartit de la manière suivante :

MEDAD	Agence RM&C	Tour du Valat	CEN LR	OEC	Diren - LR	Diren - Corse	Région LR	Région PACA	CG 34	CG13	Accor	Union Européenne
75 000 €	63 000 €	16 770 €	9 600 €	28 888 €	0 €	14 000 €	15 670 €	7 200 €	4 800 €	8 254 €	2 000 €	3 527 €

Ce qui se traduit graphiquement par la répartition suivante :

Graphique 2 : **Financement final du pôle lagunes pour 2007**

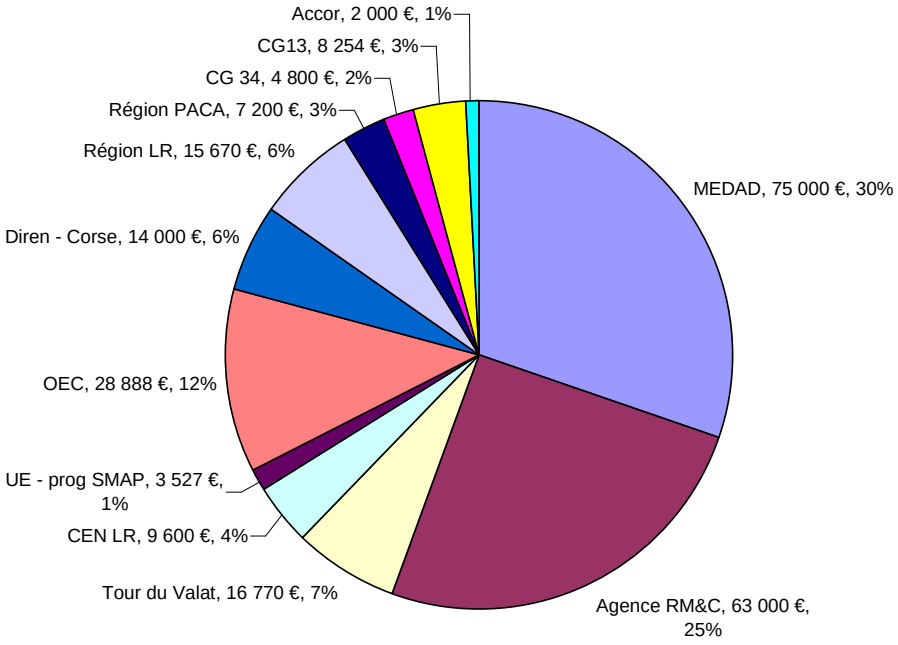

I.2 Répartition des dépenses réelles en 2007

Le montant des dépenses réelles s'élève à 248 709 € pour l'année 2007, d'après le bilan provisoire réalisé en mars 2008.

Les dépenses par action sont réparties de la façon suivante :

Graphique 3 : **Répartition des dépenses par ligne d'action en 2007**

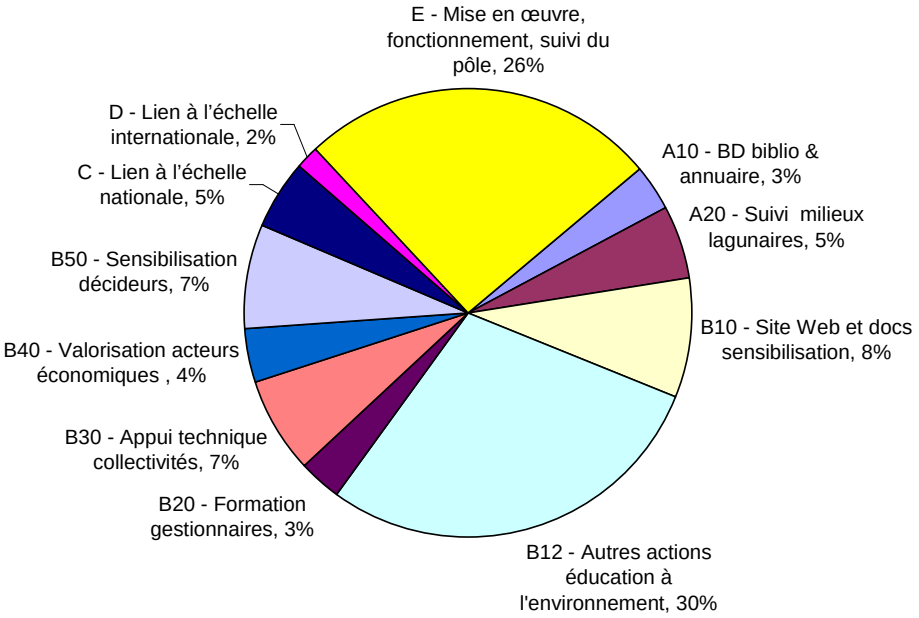

Les deux actions ayant mobilisé le plus de temps pour le pôle lagunes sont l'action B12 'autres actions d'éducation à l'environnement' et l'action E liée à la mise en œuvre et au fonctionnement du pôle : ces deux actions ont occupé plus de la moitié du temps passé en 2007.

I.3 Comparaison des dépenses par rapport au prévisionnel

Le budget prévisionnel du pôle lagunes en 2007 prévoyait un montant total de dépenses de 241 135 € au 26 juillet 2007. Le montant réel des dépenses s'élève à 248 709 € d'après le bilan provisoire réalisé en février 2008, ce qui correspond à un **dépassement d'environ 3% des dépenses prévues**.

Ce dépassement s'explique par un temps passé globalement supérieur au temps prévisionnel :

- **l'OEC** a ainsi passé **104 jours** sur le pôle lagunes au lieu des 92 jours prévus, du fait de diverses actions qui ont nécessité un temps de travail plus important qu'il ne l'était prévu dans le budget prévisionnel. La mise en œuvre, le fonctionnement et le suivi ont également nécessité du temps supplémentaire, notamment du fait des difficultés de fonctionnement rencontrées par l'équipe tout au long de cette année 2007.

- **Le CEN-LR** qui avait un temps prévisionnel de 221 jours (pour les 2 personnes du pôle lagunes : la chargée de mission LR et l'administratrice de la base de données, basée en LR au 1er trimestre), en a passé globalement **276** : 231,5 jours pour les 2 personnes du pôle lagunes au lieu des 221 jours prévus, auxquels se sont ajoutés 21 jours de la responsable de la structure et 23 jours de différents chargés de mission ayant travaillé sur les projets interrégionaux du pôle (synthèse des lagunes et projet Life+).

- **La Tour Du Valat** a quant à elle passé le temps prévu initialement : globalement **227 jours**. Cependant, les frais relatifs à la fin de contrat (prime de précarité) du chef de projet ont été importants, auxquels se

sont rajoutés des frais fixes de personnels légèrement supérieurs à l'estimatif (160 €/jr au lieu de 150 €/jr prévus).

Globalement, le pôle lagunes a passé **607 jours au lieu des 540 jours** prévus initialement, soit une augmentation d'environ 12% du nombre de jours alloués. Ce temps réellement passé en 2007 correspond à **28 jours de moins que le temps réel passé en 2006** et **8 jours de moins que celui passé en 2005**.

Les dépenses liées aux frais de mission ou prestations externes ont été par ailleurs largement inférieures aux dépenses prévisionnelles pour le CEN-LR et la Tour du Valat. Ceci est lié à la non réalisation de certaines actions comme le séminaire intrants et lagunes, la journée conchyliculture et environnement, la feuille de liaison du RIGL, etc.

La comparaison des dépenses par actions avec les répartitions initialement prévues est illustrée dans le graphe suivant :

Graphique 4 : **Comparaison entre dépenses prévisionnelles et réalisées, par action, en 2007**

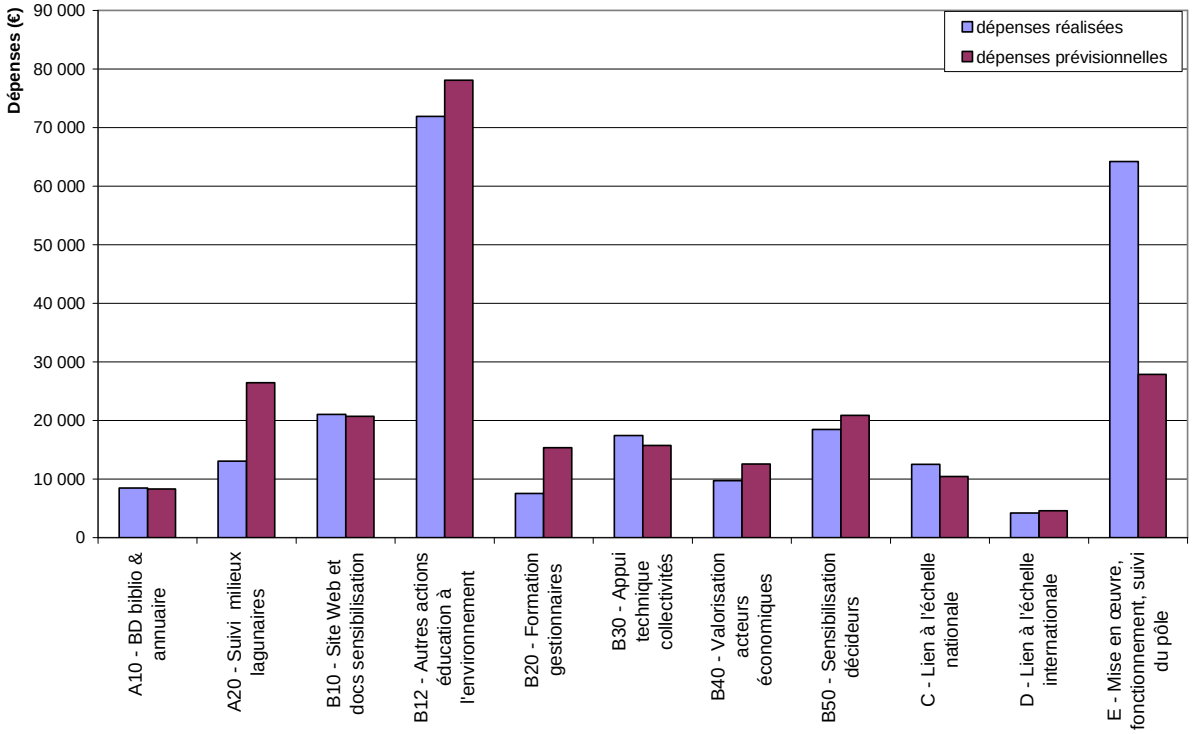

Ce graphe permet de montrer les réajustements financiers réalisés en cours d'exercice lors de la non réalisation ou réalisation moindre de certaines actions. Par exemple, pour l'action 'Suivi des milieux lagunaires' (A20), la feuille de liaison n'a pas été réalisée et le pôle s'est moins investi en terme de temps sur le séminaire RSL. Pour l'action 'Formation des gestionnaires' (B20), le séminaire 'intrants et lagunes' a été reporté ultérieurement. Ces actions n'ont pas été jugées prioritaires en 2007 par rapport à d'autres besoins du pôle, notamment concernant l'action E (fonctionnement, voir ci-après).

Le graphe montre également le dépassement très important du budget fonctionnement (action E) qui a plus que doublé par rapport au prévisionnel. Ceci s'explique par de multiples facteurs. D'une part, les difficultés de fonctionnement en terme de coordination du pôle ont entraîné une majoration du temps alloué initialement pour tous les membres du pôle, notamment du fait de la multiplication des Comités de

Pilotage. De plus, les problèmes budgétaires ont multiplié les échanges entre les trois structures et également les Comités de Pilotage. Ainsi, le temps passé par la responsable de la structure du CEN-LR apparaît pour 21 jours dans cette ligne d'action. De plus, les membres du pôle de La Tour du Valat et de l'OEC accusent respectivement un dépassement d'environ 25 jours et 17 jours, pour des raisons semblables. Par ailleurs, l'investissement de la chargée de mission LR sur le programme Life + se retrouve sur l'action E, ce qui correspond à environ 40 jours sur son temps passé, auxquels s'ajoutent environ 14 jours d'autres chargés de mission de la même structure.

Les autres lignes d'action montrent des dépenses réelles globalement semblables aux dépenses prévisionnelles.

I.4 Répartition du temps de travail par action et par structure

Sur les **607 jours** de travail alloués au programme pôle lagunes en 2007 (soit 67 jours de plus que prévus), la répartition par structure s'effectue de la façon suivante : **276 jours** pour le CEN-LR, **227 jours** pour la Tour du Valat et **104 jours** pour l'OEC.

La répartition du travail de chaque structure par action est représentée ci-après.

Graphique 5 : **Temps de travail passé en 2007 par action et par structure**

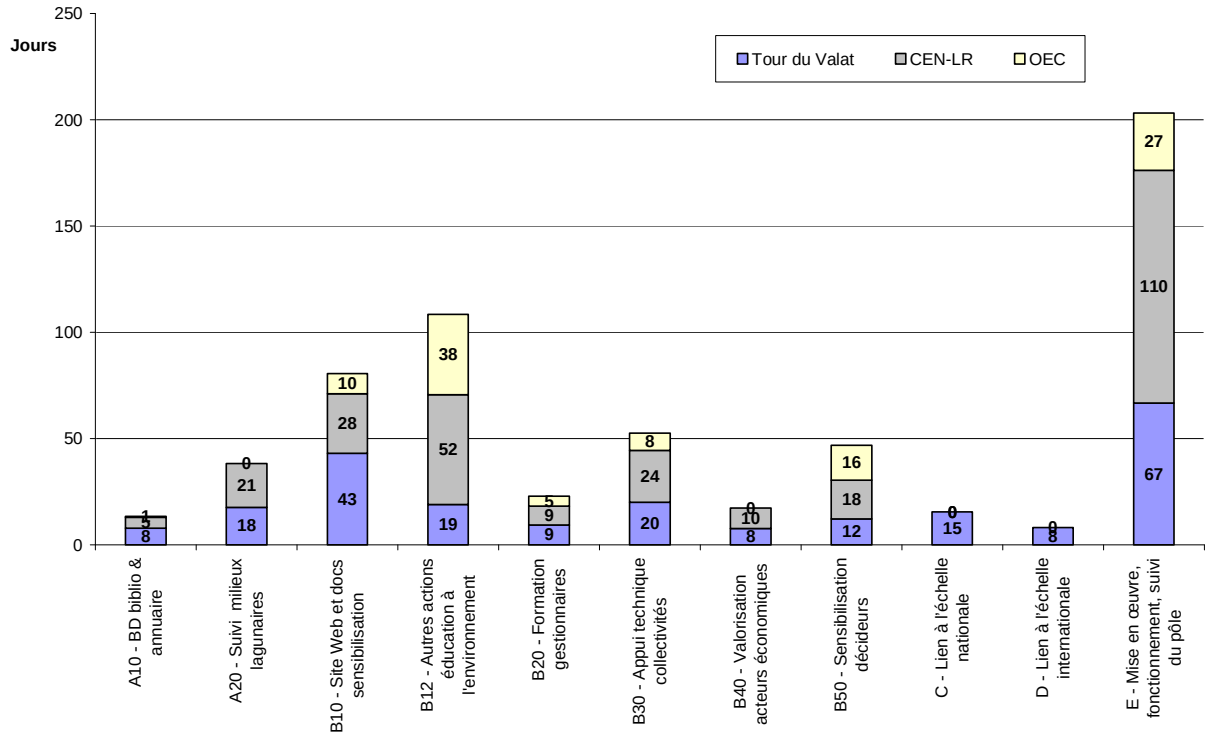

II. PRINCIPALES ACTIONS MENEES EN 2007

II.1 Base de données bibliographique et annuaire des compétences (A10)

Accessibles depuis le site Internet du pôle lagunes, les bases de données bibliographique et l'annuaire des acteurs des lagunes méditerranéennes sont des actions « phares » du pôle lagunes depuis 2003. La base de données bibliographique, véritable outil de veille environnementale a pour but de mettre à disposition une bibliographie riche mais bien souvent éparse et donc difficilement accessible. L'annuaire des acteurs et des compétences a quant à lui pour objectif d'étoffer le réseau existant en faisant connaître ce qui se fait sur les autres sites (interventions) et ce qui existe dans les autres régions (acteurs, structures, etc.) Ces deux outils constituent une action commune aux différents pôles relais.

II.1.1 Actions réalisées et produits en 2007

Cette année, cette action n'a représenté qu'environ **2 % du temps de travail du pôle lagunes** (soit environ 13 jours), au lieu de 5 % comme cela était prévu, en grande partie du fait de l'absence d'Administrateur de la base de données pendant 6 mois.

- Administration de la base de données bibliographique :

Documents téléchargeables en ligne, dossiers thématiques, diffusion sélective de l'information auprès des gestionnaires…les fonctionnalités de la base de données Alexandrie, couplées à une réponse personnalisée aux demandes externes font du service documentaire du pôle lagunes un point fort de son action.

Le pôle lagunes a poursuivi en 2007 **l'indexation de références bibliographiques** : environ **200 documents supplémentaires** ont ainsi été indexés dans la base bibliographique. Cette évolution est comparable à celle de 2006 (+ 180 documents), mais toujours largement inférieure à celle de 2005 (+600 documents). Actuellement, plus de **2800 documents référencés** sont visibles en ligne.

On notera que des nouvelles publications ont été collectées, mais sont restées en attente quelque temps avant de pouvoir être intégrées à la base bibliographique en ligne du pôle lagunes à l'arrivée de l'Administrateur. De plus, une première rencontre a eu lieu avec le CEPRALMAR pour envisager la complémentarité de la base du pôle lagunes avec la base de métadonnées Syscolag. Pour la région Corse, les références bibliographiques de l'Association des amis du PNRC ont été entièrement «nettoyées» et intégrées aux fichiers Excel de transfert vers la base de données. Enfin, du fait de l'arrivée du nouvel Administrateur des bases de données au sein de l'équipe, un nouvel envoi de ces références bibliographiques ainsi que des références récupérées en 2006 à l'Office de l'Environnement de la Corse a été fait.

En ce qui concerne les **demandes externes**, plusieurs demandes émanant de diverses associations, bureaux d'études, institutions, étudiants ou autres ont été traitées au cas pas cas sur les trois régions. Par exemple l'Agence de l'Eau demandait tous les documents se rapportant aux fonctions d'épuration des zones humides. Il est difficile de chiffrer cet appui technique ; il s'agit souvent de réorienter vers des acteurs des lagunes ou des publications existantes.

Il convient également de noter que la base bibliographique semble susciter moins d'intérêt en 2007 par rapport à l'année précédente : en effet, **sa consultation subit une baisse de l'ordre de 20% par rapport à 2006** : de 63 consultations / mois en 2006, on est passé à 50 en 2007, atteignant ainsi une consultation inférieure à celle estimée pour 2005.

- Administration de l'annuaire de compétences :

L'annuaire des compétences a été régulièrement alimenté et mis à jour par les chargées de mission en 2007 : il contient actuellement **plus de 360 structures consultables en intégralité** par le site Internet et **plus de 650 acteurs accessibles en intranet**, mais dont une partie seulement est consultable sur le site, dans l'attente des autorisations de diffusion des données personnelles des personnes concernées, afin d'être en conformité avec les recommandations de la CNIL. Les fiches interventions qui accompagnent les fiches structures n'ont pas été systématiquement remplies.

La consultation de l'annuaire des compétences a **augmenté de plus de 10% entre 2006 et 2007** : de 59 consultations / mois en 2006, on est à passé à 65 consultations en 2007, ce qui illustre une augmentation relativement stable depuis 2004. Le potentiel de cet annuaire apparaît important et gagnerait probablement à être davantage valorisé.

En LR, un lien a été fait avec le Réseau des Eaux de Transition animé par le laboratoire Ecolag pour récupérer les contacts des chercheurs sur les eaux de transition en France et en Europe.

II.1.2 Perspectives 2008

- Administration de la base de données bibliographique :

Pour 2008, il conviendra de **poursuivre l'indexation** des références bibliographiques, en recherchant les nouvelles publications auprès de partenaires potentiels tels que : le Conservatoire du Littoral (délégation Montpellier), l'ONEMA (délégation interrégionale), les DIREN LR, Corse et PACA, le laboratoire Ecolag, le CEPRALMAR, etc. Les rapports de stage et études des gestionnaires de lagunes seront également recherchés. Enfin, le lien avec le centre de documentation de la Tour du Valat pourra être renforcé. Cette indexation sera accompagnée d'une **fiche synthétique par document nouveau**.

De plus, la **mise en réseau des centres de documentation des différents pôles relais vers un portail national** sera recherchée, afin de faciliter la recherche de documentation par les utilisateurs et de donner une meilleure visibilité nationale à l'ensemble des connaissances rassemblées depuis de nombreuses années. Ce travail se fera dans le cadre de la convention passée avec l'ONEMA pour 2008.

Une **remise à jour de la base de données** pourra être effectuée, sur la base d'une évaluation de son utilisation et de son efficacité. La **revalorisation** de cette base de données pourra également être réfléchie, pour palier à la baisse de consultation observée en 2007. Ainsi, l'idée de faire des extractions de la base biblio en lien avec les articles de vulgarisation pourra être relancée.

- Administration de l'annuaire de compétences :

Une **mise à jour complète de l'annuaire** sur la partie autorisation par les acteurs et structures concernés semble indispensable pour permettre la consultation de l'intégralité des fiches disponibles sur le site Internet. Ce travail assez lourd devra être lancé rapidement, car le retard est assez conséquent et réduit le potentiel de cet annuaire qui bénéficie d'une consultation en hausse. Les fiches de validation devront par la suite être transmises aux acteurs et structures et récupérées au fur et à mesure des ajouts réalisés.

De plus, l'**évaluation de l'efficacité** de l'annuaire et de **son utilisation** par les acteurs extérieurs apparaît nécessaire car l'accès aux contacts depuis le site Internet du pôle lagunes ne semble pas forcément aisé. Le pôle réfléchira comme pour la base biblio à la **mise en réseau des bases d'acteurs et d'expériences.**

Enfin, il conviendra de continuer à répondre aux demandes externes durant l'année 2008.

II.2 Contribution aux démarches de suivi des milieux lagunaires (A20)

II.2.1 Actions réalisées et produits en 2007

Cette action n'a représenté que **5% de l'activité** du pôle lagunes (38 jours), au lieu des 11% prévus au départ (66 jours). Les raisons de cette baisse de l'activité du pôle sur cette action ont été évoquées au § I.4. Plusieurs volets y ont néanmoins été développés en 2007 :

- Révision du volet « zones humides » du SDAGE RM&C :

Le pôle lagunes a **suivi les différentes étapes de mise en place de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) et du SDAGE RM&C**. Le pôle a ainsi pu diffuser les informations techniques relatives au SDAGE sur sa rubrique 'eaux de transition' lors d'une réunion interrégionale des gestionnaires précédée d'une réunion de calage technique avec l'Agence de l'Eau. Suite à cette réunion, le pôle a fait remonter les questions des gestionnaires à l'Agence de l'Eau qui a pu y répondre. Le pôle a également échangé avec l'association Rivières LR sur le SDAGE.

En Corse, dans l'attente de la mise en œuvre de réseaux de suivis des lagunes complémentaires à ceux de la DCE, la **participation aux réunions générales ainsi qu'aux réunions DCE** s'est poursuivie, sur les discussions des grilles NABE des eaux de transition et la mise en place des réseaux de suivis. De plus, le pôle a aidé à la rédaction de la préorientation fondamentale sur les zones humides pour le SDAGE de Corse en cours de révision. Il a également participé aux réunions du Secrétariat technique lorsque ce dossier est abordé, ainsi qu'aux réunions du « groupe transversal pour les questions fondamentales » (composé d'élus et des collectivités) lorsque ces dossiers sont abordés.

L'actualisation du recueil juridique des zones humides, réalisé en 2005 par Olivier Cizel sur commande et avec la participation du pôle, a été lancée. La nouvelle version devrait paraître dans le courant du premier semestre 2008.

- Animation du Réseau Interrégional des Gestionnaires de Lagunes (RIGL) :

Cette action s'est poursuivie en 2007, avec la **mise en place de nouvelles modalités de fonctionnement du RIGL**, basées sur l'optimisation du fonctionnement en réseau et la valorisation des acquis au sein du réseau.

Ainsi, une réunion interrégionale a été organisée en mai 2007 pour relancer le suivi physico-chimique suite au départ de Michel Wilke fin 2006 et à la reprise en 2006 de l'animation du réseau par le pôle lagunes. **Des réunions tous les 3 mois en alternance local/interrégional** ont par la suite été programmées : les réunions locales abordant les problèmes techniques liés à la collecte et à l'interprétation des données de suivi, tandis que les réunions interrégionales étant plutôt l'occasion

d'organiser des journées techniques autour de différents thèmes (Cf. action B20). Concernant les réunions locales, une session de deux réunions a été organisée en LR (Est et Ouest de la Région) en juillet et a porté spécifiquement sur l'étalonnage et l'intercalibration des appareils, ainsi que sur le nouveau fonctionnement du réseau (boîtes à outils, collecte de données par le pôle lagunes…). En PACA, une réunion a également eu lieu en novembre.

De plus, **l'élaboration de deux boites à outils** a été entreprise. Ces boites à outils contiennent toutes les connaissances apportées durant les années de fonctionnement du réseau par les prestataires extérieurs, les retours d'expériences de chaque gestionnaire ainsi que des notices techniques, contacts, etc ; elles doivent pouvoir aider les gestionnaires pour la collecte de données de suivi physico-chimique et leur interprétation. **Deux référents techniques** ont également été identifiés comme personnes ressources pour les autres gestionnaires pour un appui technique éventuel, pour répondre à des interrogations techniques ou sur l'interprétation des données. Une nouvelle version de la **charte du réseau** a été diffusée pour signature et des **conventions pour la mise à disposition des données** par les gestionnaires au pôle lagunes ont été envoyées pour signature (retour des conventions et de la charte prévu pour début 2008).

Le pôle lagunes a également fait une **synthèse des attentes des gestionnaires** par rapport au réseau de suivi.

Par ailleurs, le pôle lagunes a réalisé un **état des lieux du suivi physico-chimique** des lagunes mis en place par les gestionnaires afin de réaliser une cartographie exhaustive du réseau (cartographie interactive accessible sur notre site à moyen terme) et a entrepris la récolte de l'ensemble des données du suivi physico-chimique, depuis le début de la mise en place des suivis, permettant de constituer une base de données utilisable dans le cadre d'observatoires et tableaux de bord.

Enfin, un **protocole de suivi des méduses et cténophores** dans les lagunes a été mis en place suite aux demandes remontées par le PNR de la Narbonnaise, avec l'appui de chercheurs d'universités et de l'IFREMER. Ce suivi sera réalisé par certains gestionnaires, des pêcheurs et d'autres usagers des étangs. Si les données sont suffisamment nombreuses, cette compilation d'informations pourra servir de base à un travail de recherche. Un contact de référent - expert sur le sujet a été pris avec le Centre d'Océanologie de Marseille et une première présentation de la problématique a eu lieu lors de la réunion interrégionale de mai 2007. Un protocole de suivi a été élaboré dans le cadre du RIGL et une fiche enquête plus simple a été élaborée et diffusée pour qu'il puisse y avoir aussi un suivi d'autres structures (scientifiques, associations, clubs de voile…).

En plus des journées techniques et à la demande des gestionnaires souhaitant mieux connaître les sites des autres gestionnaires méditerranéens, **un voyage d'étude de deux jours a été proposé en Corse** (30 et 31 octobre 2007) afin de présenter l'ensemble des problématiques de gestion des complexes lagunaires corses avec une visite de différents sites et des présentations des acteurs et partenaires locaux. Du fait de la non-prise en compte de ce projet dans leur budget de l'année, les gestionnaires n'ont finalement pas pu se rendre disponible pour ce voyage d'études qui a été reporté ultérieurement.

- Concertation avec le Réseau de Suivi Lagunaire (RSL) :

Un travail de réflexion sur la **complémentarité du RSL avec le RIGL** animé par le pôle a été mené. Une réunion de calage entre les actions du pôle lagunes au travers du RIGL et le RSL a ainsi eu lieu en juillet. Suite à cette réunion, le cahier des charges pour l'intégration des données RIGL au rapport RSL 2007 a été diffusé.

Le pôle lagunes a **participé au comité d'orientation** du RSL afin de soumettre des idées pour les cahiers techniques, le séminaire RSL, les innovations techniques. Il participe également au groupe de travail du guide « eutrophisation » réalisé par les partenaires du RSL.

Enfin, les actualités concernant le RSL ont été diffusées dans la Lettre des lagunes.

- Lien avec le monde de la recherche :

Le pôle lagunes a **collaboré à la réalisation du site Internet du Réseau des eaux de transition**. Il pourra à l'avenir également participer aux forums d'échanges qui auront lieu sur ce site Internet entre scientifiques afin de faire remonter des questions des gestionnaires. En 2007, il n'y a pas eu de groupes de travail du réseau des eaux de transition auquel le pôle lagunes aurait pu participer.

Le pôle lagunes a présenté ses actions lors d'une conférence au laboratoire Ecolag. La chargée de mission LR a également contacté plusieurs scientifiques (Montpellier I, II, III, Perpignan) rencontrés dans des colloques pour les inscrire à la Lettre des lagunes et récupérer leurs publications pour la base bibliographique.

De plus, Christelle Audouit (université Montpellier III) qui finit sa thèse sur la fréquentation du littoral dans le cadre de Syscolag est intervenue lors d'une réunion interrégionale des gestionnaires (cf. action B20) et a participé au montage du programme Life+ (cf. action E).
Enfin, le colloque de restitution du programme PNEC - chantier lagunes auquel devait contribuer le pôle lagunes a été reporté en 2008.

- Autre :

La chargée de mission LR a travaillé sur la détermination des Znieff lagunes en LR dans le cadre de la CPO CENLR-DIREN LR (ce temps de travail n'est pas comptabilisé dans les jours pôle lagunes).

II.2.2 Perspectives 2008

- Révision du volet « zones humides » du SDAGE RM&C :

Pour la consultation du public 2008, le pôle ne sera a priori pas sollicité par l'Agence de l'Eau mis à part sur la **rédaction d'une Lettre des lagunes hors-série** sur le sujet (cf. action B10).

La chargée de mission Corse continuera cette année encore à **assister aux réunions des groupes de travaux DCE et SDAGE et à apporter son aide à la rédaction du futur SDAGE**.

L'actualisation du recueil juridique des zones humides sera finalisée.

- Animation du Réseau Interrégional des Gestionnaires de Lagunes (RIGL) :

Cette action se poursuivra en 2008 avec notamment : l'animation du réseau (réunions trimestrielles), la relance du suivi méduses, la mise en place d'un calendrier du réseau 2008, la signature de la nouvelle charte du réseau et des conventions de mise à disposition des données au pôle lagunes, la mise en place de conventions avec les référents techniques de manière à formaliser leur action auprès du RIGL, la finalisation et mise en forme des boîtes à outils, la collecte des données depuis le début des suivis et mise en ligne sur le site Internet du pôle de leurs interprétations (même présentation sur tous les sites lagunaires), etc.

Un travail sur la communication du réseau avec une stagiaire d'un BTS en communication visuelle (logo, nom, charte graphique, plaquette, page spécifique sur le site Internet du pôle) sera réalisé.

Enfin, le voyage d'étude des lagunes Corse sera à nouveau proposé aux gestionnaires pour l'année 2008.

- Concertation avec le Réseau de Suivi Lagunaire (RSL) :

En 2008, la participation au comité d'orientation continuera, ainsi que celle aux groupes de travail des cahiers techniques. La diffusion des informations concernant le RSL se poursuivra eu travers de la Lettre des lagunes et un travail sur l'intégration des données du RIGL au rapport RSL 2007 sera réalisé début 2008.

- Lien avec le monde de la recherche :

Les liens créés en 2007 seront pérennisés, notamment ceux concernant le Réseau des eaux de transition, au travers d'éventuels groupes de travail ou forums d'échange sur leur site Internet. De même, le pôle continuera à tisser des liens avec les différents laboratoires et notamment sur les sciences sociales. Pour finir, le pôle contribuera au colloque de restitution du programme PNEC - chantier lagunes s'il a lieu en 2008.

II.3 Site Internet et production de documents de sensibilisation (B10)

II.3.1 Actions réalisées et produits en 2007

Le site Internet www.pole-lagunes.org a été créé en 2004. Depuis avril 2005, il accompagne la diffusion d'une lettre électronique, la 'Lettre des lagunes', dont l'idée a été lancée lors du Conseil Scientifique et Technique 2005 dans l'optique de mieux informer l'ensemble des gestionnaires des trois régions, à la fois sur le travail du pôle lagunes mais surtout sur l'actualité des lagunes (colloques, études et projets, stages, documentations, appels d'offre) aux échelles régionale, nationale et internationale. Cet outil est vu comme l'élément qui manquait au pôle lagunes pour remplir pleinement son rôle de « Mise à disposition de l'information », en permettant également de mieux utiliser l'outil Internet et de valoriser les bases de données « Annuaire » et « Bibliographie ».

Les actions mises en place sur ce volet ont mobilisé **13% du temps de travail de l'équipe** (contre 11% prévu). Ce volet arrive donc en 3ème position des axes auxquels a été consacré le plus de temps, ce qui traduit bien l'importance qui lui est donnée, en tant qu'outil prioritaire du pôle. L'écart entre le temps passé prévisionnel (59 jours) et réel (81 jours), tient majoritairement au temps passé par le nouvel Administrateur de base de données à son arrivée sur la remise à jour du site Internet (dont la Lettre des lagunes – voir ci-après).

On notera également que la lettre électronique et le site Internet sont de plus en plus régulièrement alimentés par des informations qui nous sont transmises par les personnes travaillant sur ces milieux.

- Alimentation et consultation du site Internet www.pole-lagunes.org :

La consultation du site du pôle lagunes a connu une évolution très positive entre 2006 et 2007 :

- **augmentation du nombre de visiteurs de 45%,** atteignant environ **3 350 visiteurs par mois**

- **augmentation du nombre de visites de 40%**, atteignant environ **4 350 visites par mois**

- **augmentation du nombre de pages consultées de 8%** atteignant environ **18 200 pages consultées par mois**

L'évolution globale de la fréquentation depuis la création du site est illustrée sur la figure ci-après.

Graphique 6 : **Evolution de la fréquentation du site Internet depuis 2004 :**

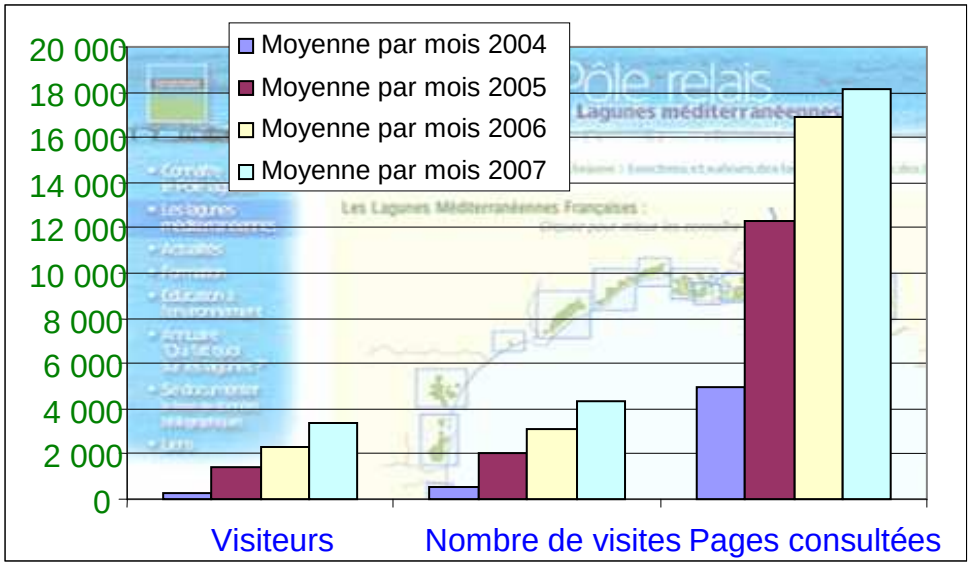

L'alimentation du site Internet, en l'absence de l'Administrateur pendant 6 mois, s'est faite principalement par l'intermédiaire des brèves réalisées pour la Lettre des lagunes qui a continué à être publiée mensuellement sans interruption grâce au relai effectué par la chargée de mission LR.

- La Lettre des lagunes :

En 2007, la Lettre des lagunes a continué à relayer les nouveautés mises en ligne sur le site Internet du pôle, en apportant en complément des informations sur les mouvements de personnel et des liens vers d'autres lettres d'information de gestionnaires de lagunes ou d'organismes ayant des problématiques proches et jugées intéressantes.

Son mode de création a été revu au cours du 4ème trimestre 2007 avec l'utilisation d'un logiciel éditeur HTML, afin de rendre sa mise en œuvre et sa consultation plus efficace et fiable. L'outil de diffusion a également été revu pour plus de souplesse et de fiabilité : Outlook a ainsi été abandonné pour un logiciel spécialisé en mailing.

Ainsi, la Lettre des lagunes, réalisée par l'Administrateur et alimentée par l'ensemble de l'équipe du pôle lagunes, est aujourd'hui **diffusée à plus de 500 personnes** constituées d'élus, d'institutions, de gestionnaires, de techniciens, ce qui représente **100 personnes de plus qu'en 2006**.

Globalement, en 2007, **320 brèves ont été mises en lignes** sur le site Internet, ce qui représente **120 brèves de plus qu'en 2006**. Les brèves ont concerné les thématiques suivantes :

- 70 brèves annonçant des manifestations, colloques ou sorties en liaison avec les milieux lagunaires

- 70 brèves sur les études et projets menés par les gestionnaires, le pôle lagunes et d'autres intervenants des zones humides

- 22 brèves sur la réglementation

- 9 brèves sur les sources de financement possibles

- 13 offres d'emploi et de stage

- 9 annonces de formation

- Plus de 50 publications

- Articles de vulgarisation scientifique :

Outre les rubriques d'actualité classiques du site Internet reprises dans la lettre, une rubrique « Mieux comprendre les problématiques lagunaires » a été rajoutée en 2006 afin de répondre à une demande de vulgarisation de l'actualité scientifique émanant du CST du pôle lagunes et des gestionnaires de site. Ainsi, trois articles de vulgarisation de l'information scientifique sont prévus chaque année, et diffusés via la lettre après validation des membres du CST.

Un article de vulgarisation sur l'élévation du niveau de la mer et son impact sur le littoral en LR a été proposé par deux stagiaires de la DIREN LR sur le sujet, revu par la chargée de mission LR et relu par un groupe d'experts (sortie début 2008).

Par ailleurs, plusieurs articles ont été rédigés pour le magazine Durabilis (magazine électronique en LR), la lettre du réseau Natura 2000 du Ministère et pour la lettre de Rivages de France. Un travail de préparation d'un article pour Mer et Littoral a été fait mais n'a pas abouti (sortie début 2008).

II.3.2 Perspectives 2008

- Alimentation et consultation du site Internet www.pole-lagunes.org :

La réflexion sur la restructuration du site, initiée en 2007, sera poursuivie en 2008 afin d'améliorer l'accès aux nombreuses informations disponibles, qui ne sont pas forcément bien valorisées du fait d'un accès assez mal fléché pour l'utilisateur. Les rubriques continueront à être réactualisées en permanence, en insérant les actualités régionales concernant les lagunes, les formations et les nouveaux liens. Le site Internet accueillera en 2008 les données issues du RIGL, afin de permettre la valorisation de ces données collectées sur les lagunes en région LR et PACA.

- La Lettre des lagunes :

En 2008, la Lettre des lagunes continuera à jouer son rôle de mise à disposition de l'information. L'aspect visuel de la lettre pourra être revu afin de se rapprocher du graphisme du site Internet, dans un objectif d'amélioration de la lisibilité de cet outil de communication majeur pour le pôle lagunes.

- Articles de vulgarisation scientifique :

Plusieurs articles de vulgarisation scientifique sont prévus pour l'année 2008 sur les thématiques suivantes : sur l'élévation du niveau de la mer (travail initié en 2007, à diffuser sous forme de Lettre des lagunes hors-série) ; sur l'anguille (travail initié en 2006 en lien avec le Comité Régional des Pêches et des Elevages Marins - CRPMEM LR) ; sur l'utilisation des données SIG au service de la gestion des lagunes ; sur le thème des JMZH 2008, en lien avec la 10ème COP de Ramsar à l'automne ; sur la DCE.

Des articles pour des magazines seront également rédigés, notamment en renouvelant le partenariat avec Mer et Littoral.

II.4 Autres actions de sensibilisation et éducation à l'environnement (B12)

II.4.1 Actions réalisées et produits en 2007

Les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement ont représenté en 2007 **29% des dépenses du pôle lagunes et 18% du temps passé**. Malgré un temps passé inférieur au prévisionnel (108 jours passé au lieu des 130 prévus), cette action représente l'action phare du pôle, celle pour laquelle le pôle s'est le plus investi en 2007.

- Journées Mondiales des zones humides :

Cet évènement célébré mondialement apporte une véritable plus-value à l'action du pôle lagunes en matière de sensibilisation. Il permet également de bénéficier d'une couverture médiatique exceptionnelle pour le pôle lagunes et d'impacter largement le grand public sur les thématiques qui y sont développées.

Sur le **thème proposé pour 2007** par le bureau de Ramsar **« Zones humides et pêcheries »,** le pôle lagunes a renouvelé son soutien aux manifestations en LR et en PACA et a réalisé l'ensemble des outils de communication (affiche, dépliants-programmes) pour les 3 régions. Le pôle a par ailleurs organisé sur le continent un **forum de 4 jours à Villeneuve-lès-Maguelone en LR**, et **en Corse une journée a été dédiée aux scolaires et une autre au grand public.**

Ainsi, en LR et PACA, plus d'**une cinquantaine d'animations gratuites et ouvertes au public** ont permis de sensibiliser un large public à la richesse et à la diversité des zones humides, ainsi qu'aux activités de pêche qui y sont liées. Parmi la **quarantaine de structures** impliquées dans cette manifestation, à savoir des associations de protection et d'éducation à l'environnement, des structures gestionnaires de lagunes, des collectivités territoriales, des professionnels de la pêche et de la conchyliculture, des établissements scolaires, des artistes (contes, photos, sculptures, théâtre…), trente structures, essentiellement des associations, ont pu bénéficier d'un soutien financier - relativement limité - du pôle lagunes et l'ensemble des participants a pu bénéficier de la campagne de communication réalisée par le pôle lagunes. Deux chantiers nature ont aussi été organisés avec le groupe ACCOR.

De plus, en Corse, des sorties nature ont été organisées pour les scolaires et le grand public. L'association des amis du Parc Naturel Régional de Corse (AAPNRC) et le PNRC se sont mobilisés en partenariat avec le Conservatoire du Littoral afin d'organiser une sortie nature pour les scolaires, ce qui a nécessité un travail assez conséquent en terme de coordination et de mise en œuvre logistique des actions de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public. Par ailleurs, deux sorties nature pour grand public ont été réalisées par la Réserve Naturelle de l'étang de Biguglia (sur ce même étang) et par

le PNRC et l'AAPNRC (sur l'étang de Palo). Plus d'une cinquantaine de personnes ont ainsi pu se rendre sur ces sites et mieux comprendre l'intérêt du maintien d'un tel écosystème.

Enfin, cette année le pôle lagunes a également souhaité donner une plus grande ampleur à l'événement sur le continent, en augmentant la portée pédagogique à destination du grand public, des décideurs, des scolaires et étudiants, et en favorisant les échanges entre tous ces acteurs et également avec le monde scientifique, dans le cadre d'un évènement interrégional : le forum des zones humides qui a eu lieu à Villeneuve-lès-Maguelone du 1er au 4 février 2007. Globalement, l'organisation de cette journée d'échange a pris beaucoup de temps et d'énergie pour de bons résultats au niveau scolaires (375 primaires et collégiens et 50 lycéens et étudiants) et élus/professionnels (100 personnes) mais peu de résultats au niveau grand public (seulement 30 personnes pour les soirées contes et théâtre et 100 personnes pour le week-end grand public) probablement du fait de sa localisation.

En terme de communication, cet évènement a fait l'objet d'une très large communication à travers la diffusion et la distribution de **500 affiches, de 8000 programmes de manifestation et de 500 programmes de la journée consacrée aux gestionnaires, professionnels et élus**. Tous ces documents ont été distribués sur l'ensemble des trois régions aux structures partenaires, aux médias, aux hôtels du groupe ACCOR, aux Offices du tourisme, aux élus et services techniques des collectivités territoriales, et localement aux librairies Sauramps et aux maisons de l'agglomération à Montpellier. Les communiqués de presse réalisés ont également permis d'alimenter la presse écrite locale par des annonces des évènements dans la presse et à la radio et ont suscité des articles de presse et reportages TV sur les zones humides locales.

Le bilan complet interrégional des journées 2007, avec l'ensemble des retombées médiatiques et les actes de la journée d'échange sont téléchargeables sur notre site aux adresses suivantes :

http://www.pole-lagunes.org/ftp/Actes%20JMZH%202007.pdf

http://www.pole-lagunes.org/ftp/BilanJMZH2007%20V.def_complet.pdf

Concernant la **préparation des journées mondiales 2008**, les éléments suivants ont été réalisés en LR : appel à proposition en région, recherche de financement spécifique pour cette action, organisation d'un évènement central sur l'esplanade du Corum à Montpellier, outils de communication, partenariat avec le GRAINE LR.

En PACA, l'appel à proposition prévu dans le courant du dernier trimestre 2007 n'a pas été lancé. Une plaquette recensant les évènements de la région a néanmoins pu être réalisée, sur la base des éléments collectés par la Tour du Valat et diffusée numériquement. Un évènement à la Tour du Valat a également été organisé en interne.

De ce fait, on notera que la chargée de mission LR a passé plus de temps que prévu sur la réalisation du contenu interrégional des outils de communication, du fait de la transition entre le départ de l'ancienne chef de projet et l'arrivée de la nouvelle en 2008. La plaquette a du être orientée sur les actions en Languedoc-Roussillon du fait de l'absence de coordination des actions en PACA et le CENLR a également pris en charge les prestations externes de conception et d'impression des outils de

communication qui étaient prévus d'être portés par la Tour du Valat étant donné le caractère interrégional de l'évènement (ce dernier point a un impact sur le budget 2008).

Pour la région Corse, un appel à projet identique à été lancé, des outils de communications suivant l'exemple de LR ont été réalisés et une coordination des diverses manifestations a été initiée.

- Réseau Education à l'Environnement littoral :

La chargée de mission LR a **collaboré avec le GRAINE LR** pour monter un projet d'envergure pour relancer le réseau EE littoral en LR en prévoyant des actions à partir de 2008. Il s'agit de relancer le réseau à travers une meilleure communication, un annuaire, un site Internet, des formations et de préparer une campagne de sensibilisation à partir de 2009 en identifiant les outils pédagogiques existants et ceux à créer, les messages à faire passer.

- Partenariat avec l'enseignement supérieur :

Une première prise de contact avec **l'école d'ingénieur Supagro de Montpellier** a eu lieu à l'occasion des journées mondiales des zones humides et en vue d'un sujet de projet de groupe. Néanmoins, cette démarche n'a finalement pas abouti car le sujet qui portait principalement sur de la vulgarisation et de l'évènementiel n'a pas correspondu à leurs attentes. L'expérience pourra éventuellement être renouvelée en 2008 sur un autre sujet plus technique.

Un partenariat a été monté avec le **master BGAE** (IEGB, GLM, BAEMT) **de l'Université Montpellier II**, un projet de convention devrait aboutir début 2008 pour notamment : faire le lien avec l'ensemble des gestionnaires de lagunes, intervenir directement en cours, proposer des projets pédagogiques pendant l'année, diffuser les infos sur le master, mettre à disposition des étudiants l'annuaire professionnel et la base bibliographique, assister et participer au montage des projets des étudiants (colloques), recueillir les rapports de stage relatif aux milieux lagunaires.

Un travail de groupe d'étudiants du **LEGTA la Canourgue** spécialisé en gestion de l'eau a été encadré et a porté sur l'impact du tourisme sur les ressources en eau du littoral en LR (cf. action B40).

- Fréquence Grenouille et Rendez-vous aux jardins :

Par ailleurs, le pôle a participé en Corse à l'édition 2007 de Fréquence Grenouille en partenariat avec l'association des amis du PNRC. Le pôle lagunes a débuté la séance de formation sur les amphibiens par une présentation de la problématique des zones humides en Corse. Une trentaine de personnes ont participé à cette soirée thématique sur l'étang de Biguglia.

La seconde action concernait les « Rendez vous aux jardins ». Ainsi, à la demande du lycée agricole de Sartène, la chargée de mission a réalisé une présentation sur les zones humides de Corse pour la manifestation « rendez-vous aux jardins » dont le thème 2007 était l'eau. Cette présentation a été faite en juin au lycée agricole lors d'une conférence réunissant une vingtaine de personnes.

II.4.2 Perspectives 2008

- Journées Mondiales des zones humides :

En 2008, le pôle continuera à développer son action dans le cadre des Journées Mondiales des Zones Humides sur le **thème « Notre santé dépend de celle des zones humides »** proposé par le bureau de Ramsar. Le bilan des actions effectués sera réalisé et l'édition 2009 sera préparée en fin d'année, éventuellement en lien avec le programme Life +.

- Réseau Education à l'Environnement littoral :

Il est prévu pour 2008 de continuer la collaboration débutée en 2007 avec le GRAINE LR afin de mettre en place les actions prévues (vois ci-dessus) et préparer la campagne 2009. Il s'agira notamment de co-encadrer un stagiaire du GRAINE LR.

- Partenariat avec l'enseignement supérieur :

Le partenariat avec l'enseignement supérieur fera également l'objet de diverses actions : finalisation du partenariat mis en place avec le master BGAE et identification des actions 2008-2009, renouvellement de la proposition de partenariat avec Supagro Montpellier, poursuite du suivi du projet tutoré des étudiants du LEGTA.

- Fréquence Grenouille et Rendez-vous aux jardins :

Comme pour l'année 2007, le chargé de mission Corse répondra aux demandes exprimées en 2007 par les diverses associations. L'AAPNRC, en partenariat avec la Réserve Naturelle de l'Etang de Biguglia doit d'ailleurs réitérer une sortie sur les lagunes dans le cadre du programme « fréquence grenouille ». La chargé de mission participera encore à cette journée.

II.5 Formation des gestionnaires et transfert de connaissances (B20)

Cette action a été identifiée par les gestionnaires comme une action importante à mettre en place par le pôle lagunes, de préférence par l'intermédiaire de journées techniques avec échanges d'expériences.

II.5.1 Actions réalisées et produits en 2007

Cette action n'a représenté en 2007 que **3% des dépenses globales** (et 4% du temps passé, soit 23 jours) au lieu d'environ 6% prévu (et 7% du temps passé, soit 40 jours) du fait des raisons déjà évoqués au § I.4.

- Réunions interrégionales des gestionnaires :

Une journée technique interrégionale a été organisée en avril 2007 sur le thème des **méduses et cténophores**, avec l'intervention d'une chercheuse de l'université de Marseille, spécialiste des gélatineux. Cette journée a débouché sur la mise en place d'un suivi dans les lagunes.

Une réunion technique a eu lieu en septembre 2007 et a porté sur le **SDAGE RM et sur le catalogue des mesures de gestion pour les sites Natura 2000 du littoral en LR**.

La chargée de mission LR a collaboré à l'organisation d'une journée technique en octobre 2007 sur les MAEt organisée par le Réseau Régional des Gestionnaires d'Espaces Naturels Protégés du LR.

- Séminaire Réseau de Suivi Lagunaire :

Le Réseau de Suivi Lagunaire (RSL), porté par la Région Languedoc-Roussillon en partenariat avec l'Agence de l'Eau et l'Ifremer, organise depuis 2004 un séminaire technique sur les problèmes de qualité d'eau à destination des gestionnaires.

La chargée de mission LR a participé au comité de pilotage du séminaire RSL 2007 (le 18 décembre) sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières.

- Autre :

La formation des agents de la DIREN LR aux zones humides a eu lieu en novembre sur une journée dans le cadre de la CPO CENLR-DIREN LR (ce temps de travail n'est pas comptabilisé dans les jours pôle lagunes).

En Corse, peu de choses ont été réalisées en 2007 en terme de formation. Une plate-forme de **formation à visée des agents des collectivités gestionnaires des zones humides** a été initiée par la DIREN et l'OEC en partenariat avec le GRETA. Le pôle lagunes fait partie intégrante du groupe de réflexion qui devra se réunir encore afin de finaliser le projet. La chargée de mission assiste également aux différentes sessions de la Faculté Mondiale de l'Eau initiée par l'Université de Corse. Lors de ces sessions, elle a présenté le pôle lagunes et apporté des informations en terme de documentation mais aussi au niveau technique.

Par ailleurs, le **séminaire sur le thème « intrants et lagunes »** initialement prévu en septembre 2007 a été reporté ultérieurement suite à une demande de l'Agence de l'Eau. Ce séminaire prévoyait de faire le point sur l'impact des intrants (produits phytosanitaires d'origine agricole ou non et engrais) sur la qualité des eaux des lagunes ainsi que l'impact sur les organismes vivants. Il prévoyait également de présenter les moyens d'action dont disposent l'ensemble des acteurs, pour diminuer leur utilisation de ces produits, dans le contexte actuel d'exigence d'atteinte du bon état écologique des masses d'eau.

II.5.2 Perspectives 2008

- Réunions interrégionales des gestionnaires :

Ces réunions seront organisées à deux reprises pour l'année 2008, et concerneront des thèmes d'actualité ou suivant les demandes émanant des différents gestionnaires. La chargée de mission LR participera également aux réunions techniques du Réseau Régional des Gestionnaires d'Espaces Naturels Protégés du LR.

- Séminaire Réseau de Suivi Lagunaire :

La chargée de mission LR participera à la préparation du séminaire 2008.

- Autre :

La **reconduite du séminaire « Intrants et lagunes »** sera envisagée, en intégrant cette thématique aux formations prévues pour valoriser la synthèse des lagunes, et en orientant la thématique sur la gestion des territoires. Ces formations seront préparées en 2008, pour une réalisation début 2009.

II.6 Appui technique aux collectivités territoriales et gestionnaires (B30)

II.6.1 Actions réalisées et produits en 2007

Pour cette action, le temps effectivement passé en 2007 est relativement voisin du prévisionnel : environ **9% du temps passé**, ce qui fait de cette action **la 4ème du point de vue de l'investissement humain** du pôle lagunes.

- Veille technique :

Dans le cadre des ses missions générales, le pôle lagunes a **participé aux divers comités** locaux, aux Comités de pilotage, aux commissions techniques des structures gestionnaires de son réseau («Commission exécutive de l'eau» en Camargue, commission «eaux et milieux lagunaires» du PNR de la narbonnaise, etc.) et a **effectué un suivi des études et projets régionaux sur les milieux lagunaires** (contrat de projet état-région, etc.). Cette participation a permis de réaliser une veille sur les problématiques des gestionnaires pouvant faire l'objet d'un soutien du pôle lagunes, mais aussi de valoriser les retours d'expérience en assurant la diffusion des informations. Cette veille technique a été renforcée par l'action de la chargée de mission LR sur tous les sujets concernant les lagunes méditerranéennes par le biais de lettres d'information, d'échanges avec d'autres réseaux d'acteurs, de contacts directs avec les gestionnaires, de participation à divers comités organisés par les gestionnaires ou par des partenaires extérieurs.

La **participation à de nombreuses réunions d'information** (Fonds Européen pour la Pêche, Mesures Agri Environnementales, Stratégie Régionale pour la Biodiversité, etc.) permet par ailleurs d'apporter des informations complémentaires aux gestionnaires.

- Appuis spécifiques :

En LR, un **dossier de demande de désignation des étangs palavasiens comme site Ramsar** a été monté avec l'appui du pôle lagunes pour le compte du gestionnaire concerné, le SIEL. De plus, le pôle lagunes a préparé un dossier pour un **futur programme Life lagunes (2009 – 2011)** qui serait porté par le CEN-LR sur les sites Natura 2000 lagunaires en LR. Il a également collaboré avec l'OEC pour monter un programme MED porté par l'OEC sur les changements climatiques. Le pôle s'est enfin investi sur le **catalogue des mesures de gestion des lagunes** commandé par la DIREN LR et a collaboré avec le Réseau des Gestionnaires d'Espaces Naturels Protégés en Languedoc-Roussillon (RGENPLR) porté par le CEN-LR.

En PACA, le pôle lagunes a contribué au catalogue des mesures de gestion en effectuant le recueil d'expérience auprès des gestionnaires ainsi que des recherches bibliographiques. Un contact a été pris avec le SGAR afin de **participer au bilan des projets GIZC lagunes**, lauréats de l'appel à projet de la DIACT. De plus, le pôle a suivi au niveau national les **réunions d'état d'avancement des projets loi DTR** appuyés par le pôle. Enfin, le pôle a participé à la **définition des termes de références pour un stage** au sein d'une des structures gestionnaires.

En Corse, le pôle a **suivi l'acquisition de l'étang d'Urbino** par le Conservatoire du littoral. Diverses réunions ont eu lieu durant toute l'année pour arriver enfin à la signature de l'acte d'acquisition le 18 décembre dernier. Cette acquisition impliquait la mise en œuvre d'une gestion écologique du milieu mais

aussi la mise en place de baux d'exploitation du plan d'eau. Ces derniers points ont également fait l'objet de réunions de travail au cours desquelles la chargée de mission a participé.

De plus, une réunion de travail a également été faite avec l'AAPNRC qui est gestionnaire d'un site littoral nommé « embouchure du Rizzanese ». Cette réunion avait pour but de réfléchir à une étude permettant une meilleure connaissance du milieu.

Enfin, le pôle a participé en Corse à la **restitution du plan de gestion piscicole** ainsi qu'à la réunion du GRPPN (groupe régional de suivi de la pollution des eaux par les produits phytosanitaires et les nitrates) pour la mise en place d'un réseau de suivi.

- Autres :

La chargée de mission LR a contribué dans le cadre d'un financement DIREN LR (hors action pôle lagune) à la rédaction du catalogue des mesures de gestion des sites littoraux Natura 2000 en LR (ce temps de travail n'est pas comptabilisé dans les jours pôle lagunes).

II.6.2 Perspectives 2008

Cette année encore, le pôle relais lagunes méditerranéennes **répondra aux demandes exprimées par les différentes structures en charge de la gestion des espaces lagunaires**. Il s'agira notamment de **poursuivre la veille technique** sur les différentes thématiques indiquées ci-dessus. En terme d'appui spécifique, le pôle **appuiera la demande de désignation des étangs palavasiens comme site Ramsar** auprès de la DIREN LR et à la délégation française de la COP Ramsar 2008. Enfin, le pôle continuera à **suivre l'avancement et l'appui des gestionnaires sur Natura 2000**.

II.7 Valorisation des acteurs économiques dans leur démarche de gestion durable (B40)

II.7.1 Actions réalisées et produits en 2007

Pour cette action, le **temps effectivement passé en 2007 a été inférieur au prévisionnel de moitié**. Néanmoins, les **dépenses** de l'action représentent une part du budget relativement **semblable** au prévisionnel : ceci est dû aux dépenses induites par la convention passée avec l'association Migrateurs Rhône-Méditerranée (MRM) en PACA.

- Conchyliculture :

En 2007, le **recueil sur les bonnes pratiques environnementales en conchyliculture** réalisé par Cédric Berger en 2005-2006 a été finalisé. De ce fait, un groupe de travail a été mené pour réfléchir à la **diffusion** de ce recueil, ainsi que de la plaquette réalisée en 2006. Le pôle lagunes a notamment diffusé ces documents à la Section Régionale Conchylicole afin qu'elle le transmette aux conchyliculteurs intéressés. Ces documents ont également été transmis au Syndicat Mixte du Bassin de Thau afin qu'il puisse le diffuser aux élus du Bassin de Thau lors des groupes de travail abordant le sujet des activités conchylicoles dans le cadre du SAGE, du Contrat Qualité Thau et du SCOT. Ces deux outils ont ainsi fait l'objet d'une diffusion générale, qui sera poursuivie dans le cadre de journées spécifiques, en collaboration avec les professionnels, les gestionnaires et des organismes d'éducation.

Les documents sont téléchargeables sur le site du pôle lagunes à l'adresse suivante :

http://www.pole-lagunes.org/ftp/recueil%20conch%20et%20env.pdf

http://www.pole-lagunes.org/ftp/CONCHY3%2019-01.pdf

http://www.pole-lagunes.org/ftp/BACHE%20CONCHYLI%2004.jpg

Sur ce thème, le pôle a également **participé aux journées de Thau et à une représentation de la pièce de la compagnie Théâtr'elles** pour une diffusion au grand public.

Enfin, le pôle a participé aux **groupes de travail sur le guide de l'exploitation conchylicole** développé par le CEPRALMAR et notamment sur la partie concernant la qualité du milieu afin de retranscrire les principales informations issues du travail sur conchyliculture et environnement.

- Ecotourisme :

Une **synthèse bibliographique sur l'écotourisme en zones humides littorales** a été rédigée avec l'aide d'une stagiaire (Annabelle Perez), associée à une prise de contact avec des personnes ressources, afin de réaliser un état des lieux de l'écotourisme et du tourisme en LR.

Un travail de groupe a aussi été réalisé par les étudiants du LEGTA la Canourgue sur **l'impact du tourisme sur les ressources en eau du littoral** en LR.

- Pêche :

Des **exemples de plans de gestion de pêche ont été transmis au CRPMEM LR**. Les autres actions initialement prévues sur le thème « pêche en lagunes et environnement » en réponse au Comité Régional des Pêches Languedoc-Roussillon pour sensibiliser les pêcheurs à la démarche Natura 2000 sur les sites lagunaires n'ont pas été réalisées, car c'était un peu prématuré pour le Comité Régional des Pêches Languedoc-Roussillon.

Enfin, dans le cadre de l'étude sur l'état des lieux de la pêche à l'anguille, le pôle lagunes a passé en PACA une **convention avec MRM pour le recrutement d'un stagiaire**, et par ailleurs, il a programmé l'organisation de deux réunions d'information des pêcheurs et une présentation de l'étude lors de la réunion de la prud'homie.

II.7.2 Perspectives 2008

- Conchyliculture :

Le pôle lagunes prévoit de contribuer à la diffusion du travail finalisé en 2007 auprès des conchyliculteurs dans le cadre de la **2ème journée professionnelle de la conchyliculture**, co-organisée en avril 2008 à Sète par le lycée de la mer, l'OP Thau en partenariat avec le pôle lagunes. Le pôle relais lagunes reste en appui éventuel au Syndicat Mixte du Bassin de Thau qui souhaite intégrer le travail réalisé dans la charte du Contrat Qualité Thau dont une partie est consacrée à la filière conchylicole. Il reste également à disposition pour présenter ce travail dans l'éventualité de futures assises de la conchyliculture. De plus, le travail réalisé sera diffusé au niveau national. Néanmoins, les autres actions de diffusion des outils à destination des professionnels, élus ou grands public (participation à la foire de Bouzigues, en commission des maires du SMBT et de Rivage, à diverses conférences avec le CIVAM de Thau ne

seront finalement pas réalisées du fait de la non attribution du financement correspondant par la DIREN LR.

- Ecotourisme :

Sur la base des travaux déjà réalisés, un **stage de 6 mois** est prévu en LR dans l'objectif de **monter un groupe de travail sur le sujet et d'apparaître comme force de proposition** auprès de la Région (dans le cadre de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité). Le travail pourra également concerner la région PACA.

- Pêche :

Comme pour l'action relative à la conchyliculture, cette action ne sera pas développée en LR en 2008 du fait de la non attribution du financement correspondant par la DIREN LR. Néanmoins, le travail sur l'état des lieux de la pêche à l'anguille en PACA sera finalisé, avec l'organisation de réunions de restitution du travail effectué en partenariat avec MRM.

II.8 Sensibilisation des décideurs et des collectivités territoriales (B50)

II.8.1 Actions réalisées et produits en 2007

Dans un objectif de meilleure prise en compte des zones humides dans les politiques d'aménagement du territoire, cette action s'est poursuivie en 2007 **avec 7,5% de l'activité du pôle** (et 8% du temps passé, soit 47 jours), au travers de trois opérations complémentaires : la finalisation de la 'synthèse des lagunes', des rencontres d'élus concernés par les zones humides dans le cadre des journées mondiales des zones humides, et la finalisation des actes du colloque « Gestion des goélands et des laro-limicoles ».

- Synthèse des lagunes : « Vers une gestion intégrée des lagunes méditerranéennes » :

Ce document constitue une **synthèse didactique** des enjeux et des problématiques sur les lagunes méditerranéennes à destination des décideurs. Initiée en 2005 suite à une commande du MEDD et rédigée majoritairement en 2005 et 2006, cette synthèse a par la suite fait l'objet d'une relecture par le **groupe de travail « synthèse »** (émanation du CST du pôle) et le **groupe de relecture « élus »**, tous deux spécialement mis en place pour l'occasion.

En 2007, les commentaires du MEDAD sur la synthèse ont été intégrés, de même que ceux du comité de relecture « élus ». Des compléments ont été apportés dans le texte et des fiches actions ont été rajoutées pour la région PACA. La **cartographie** qui constitue la troisième partie de la synthèse des lagunes a été entièrement revue en LR, PACA et Corse, grâce à l'équipe du CEN-LR qui s'est chargée d'effectuer les mises à jour (5,5 jrs) avec l'encadrement de la chargée de mission LR.

La version définitive a ainsi pu être diffusée dans le cadre de la Lettre des lagunes et mise en téléchargement en septembre 2007. Toutefois, la diffusion plus large de ce document n'a pas été réalisée : cette synthèse aurait en effet pu faire l'objet de séminaires en région pour présenter ses principales conclusions et les meilleurs exemples de gestion intégrée.

- Sensibilisation des décideurs lors de la Journée Mondiale des Zones Humides :

Dans le cadre du forum de 4 jours organisé à Villeneuve-lès-Maguelone pour les journées mondiales des zones humides, comme indiqué précédemment (action B12), une **journée a été organisée à l'attention des élus, des gestionnaires et des professionnels de la pêche**. Cette journée, sur une double thématique « gestion intégrée des zones côtières et pêche à l'anguille », a permis d'accueillir **une centaine de participants** et d'échanger sur des problèmes cruciaux, tant d'un point de vue économique que social et environnemental. Les échanges et débats ont été enrichis des apports de scientifiques et techniciens. Les actes sont téléchargeables sur le site du pôle lagunes à l'adresse :

http://www.pole-lagunes.org/ftp/Actes%20JMZH%202007.pdf

En Corse, un **colloque** sur la thématique « les zones humides et les pêcheries » a également été réalisé, suite à la mise en lace d'un groupe de travail. **Près de 70 personnes** ont pu assister aux présentations retraçant les usages lagunaires passés, présents et futurs, et réagir afin d'échanger sur le sujet. Cette manifestation s'est clôturée par la visite de la Réserve Naturelle de l'étang de Biguglia. Des actes du colloque ont été réalisés et sont disponibles sur CD Rom.

Enfin, une réflexion a été entreprise, tant en Corse que sur le continent, pour l'organisation de journées similaires lors des JMZH 2008. Néanmoins, l'édition d'une telle journée en 2008 dans le cadre des journées mondiales zones humides a finalement été annulée du fait des difficultés connues par le pôle en terme de coordination en fin d'année 2007.

- Suite du colloque « Gestion des goélands et des laro-limicoles » :

Ce colloque ayant eu lieu en novembre 2006 à Sète a été l'occasion de sensibiliser les élus et les administrations aux problématiques de préservation et de gestion des laro-limicoles et du goéland leucophée. La plaquette d'information réalisée sur les « laro-limicoles » a été le principal support de communication de cette vaste campagne de sensibilisation des décideurs.

En 2007, le pôle a finalisé les actes de ce colloque et a participé à la lettre d'information. Les actes ont été diffusés interrégionalement par le pôle. Ils sont téléchargeables sur le site du pôle à l'adresse :

http://www.pole-lagunes.org/ftp/actes%20%20laro-lim.pdf

http://www.pole-lagunes.org/ftp/lettre%20info%20larolimi.pdf

II.8.2 Perspectives 2008

- Synthèse des lagunes : « Vers une gestion intégrée des lagunes méditerranéennes » :

Le pôle lagunes prévoit en 2008 de former des décideurs sur la base de cette synthèse des lagunes, par la biais d'une diffusion sur CD-Rom dans toutes les communes du littoral en LR, PACA et Corse ainsi que dans les services de l'Etat (DIREN, DDAF, DRAF, DRE-SEL…), par l'organisation de sessions de formations à destination des techniciens et élus des collectivités du littoral et des services déconcentrés de l'Etat, et enfin par une participation à des colloques au niveau national (Association Nationale des Elus du Littoral, Association des Maires de France, etc.) et international (cf. action D).

- Sensibilisation des décideurs lors de la Journée Mondiale des Zones Humides :

Le pôle lagunes prévoyait de mettre en place cette manifestation en février 2008 dans le cadre du thème retenu pour 2008, mais ceci n'a finalement pas été réalisé du fait des problèmes de coordination au sein du pôle. La préparation de cette journée pour 2009 sera réalisée.

- Autre :

Il conviendra de discuter de la reconduite du **séminaire sur le thème « intrants et lagunes** initialement prévu en 2007, à destination notamment des élus (voir action B20).

II.9 Liens à l'échelle nationale (C)

II.9.1 Actions réalisées et produits en 2007

Le temps passé sur cette action en 2007 a été **légèrement inférieur au temps prévu** (15 jours passés au lieu de 21 jours prévus). Elle représente ainsi environ 3 % du temps passé et 5% des dépenses effectuées (l'écart étant lié aux frais de missions).

Le pôle lagunes a participé aux réunions du **« groupe zones humides »** à Paris, afin de prendre part aux réflexions sur des thématiques nationales. Le pôle a également contribué à l'élaboration des lettres d'information « Zones Humides Infos ».

La participation au **« groupe anguille »** s'est poursuivie, également dans l'objectif de pouvoir participer aux réflexions de niveau national et de faire le lien avec les gestionnaires et professionnels au niveau local. Une étude sur le thème des anguilles et des agents pathogènes sur le bassin RM&C, a pu être co-financée par le pôle entre novembre 2006 et mars 2007, dans le cadre d'une convention tri-partite entre la Tour du Valat, le Cépralmar et l'université de Perpignan.

Enfin, le pôle a participé à différentes réunions d'information sur des thématiques diverses, avec circulation de l'information et des documents au sein de l'équipe et dans le réseau par l'intermédiaire de la Lettre des lagunes.

II.9.2 Perspectives 2008

En 2008, le pôle lagunes continuera à participer aux groupes Zones humides et anguille, en privilégiant la circulation de l'information entre le niveau national et le niveau local. Il participera aussi aux travaux de l'IFEN sur les zones humides et le littoral.

Le pôle lagunes travaillera également avec les autres pôles relais sur la cohérence et la complémentarité des pôles relais, en lien avec le pilotage et la coordination d'activités nationales par l'ONEMA.

Enfin, le pôle participera aux conférences et réunions d'information pertinentes au niveau national. Un rapprochement avec Rivages de France pourra être initié.

II.10 Liens à l'échelle internationale (D)

II.10.1 Actions réalisées et produits en 2007

Contrairement aux autres pôles relais, le pôle lagunes est doté d'un volet international. Il a été développé en 2007 en lien avec les projets portés par la Tour du Valat. Ce volet représente en 2007 **le plus faible temps passé avec seulement 8 jours** réalisés (au lieu des 11 jours prévus).

Le pôle lagunes a néanmoins participé au lancement du programme SMAP III au Maroc, sur la zone humide littorale de la Moulouya, dans le cadre d'une intervention sur la gestion intégrée des lagunes et zones humides méditerranéennes, basée sur les expériences de gestion française. Le pôle a ainsi réalisé une présentation au Maroc de la démarche de GIZC mise en place dans les lagunes françaises. Le pôle a également participé à la réflexion sur les indicateurs au sein de ce programme.

II.10.2 Perspectives 2008

Le pôle prévoit en 2008 de collaborer davantage au programme SMAP financé par l'Union Européenne, en se basant éventuellement sur la synthèse des lagunes effectuée par le pôle, pour transférer au Maroc des exemples de gestion française. Il est également prévu de répondre à des sollicitations pour participer à des conférences de niveau international, par exemple : prochaine COP Ramsar en Corée, congrès mondial de l'UICN à Barcelone, Congrès mondial de l'Eau à Montpellier, etc.

Un début de rapprochement avec les gestionnaires de lagunes et réseaux existants en Italie et Espagne pourra également avoir lieu. Un état des lieux des réseaux existants au niveau international sera mené.

II.11 Fonctionnement du pôle lagunes (E)

II.11.1 Actions réalisées et produits en 2007

Le temps passé pour l'aspect fonctionnement (**soit 203 j en 2007, 26% de l'activité du pôle**) regroupe la **planification et le suivi des actions**, avec notamment l'organisation des comités de pilotage (COPIL) et du Conseil Scientifique et Technique (CST), la synthèse des différents rapports annuels établis par les trois structures partenaires, le suivi administratif et financier du pôle lagunes.

Les derniers changements au sein de l'équipe, le calendrier habituel de fonctionnement du pôle lagunes, l'inspection du pôle lagunes par l'IGE en février et l'insuffisance de moyens financiers nécessitant des arbitrages délicats et la recherche de financements complémentaires, ont été notamment à l'origine d'un investissement en temps important sur cette ligne d'action en 2007. Le programme Life + sur lequel s'est fortement investi le pôle en LR en fin d'année (environ 54 jours passés) constitue une raison supplémentaire à ce dépassement. Le temps passé a en effet triplé par rapport au temps prévisionnel.

Ainsi :

- 5 comités de pilotage restreints ont été organisés, un comité de pilotage général, une réunion téléphonique d'équipe, 4 réunions physiques d'équipe. Les COPIL ont été multipliés en 2007 suite aux problèmes budgétaires et de coordination du pôle lagunes, ce qui a induit des temps de fonctionnement particulièrement importants pour tous les membres du pôle, y compris les responsables.

- Une proposition de nouvelle composition des copil, copil restreint et cst a été élaborée,

- Le recrutement du nouvel Administrateur de la base de données et du site Internet a été réalisé.

Au courant de l'année 2007, les documents suivants ont été réalisés : le rapport d'activité 2006, le bilan financier 2006, le programme d'actions prévisionnel 2007, le budget prévisionnel 2007, le programme d'action prévisionnel 2008, le budget prévisionnel 2008, les suivis d'état d'avancement des dossiers, la préparation d'un dossier nécessaire à la venue de l'IGE, un rapport d'activité à mi-parcours réalisé en septembre 2007, une révision des conventions liant la Tour du Valat et ses partenaires (OEC et CENLR) et enfin des dossiers de demande de subvention pour les actions 2008.

Enfin, le pôle lagunes a entrepris de monter, d'octobre à décembre 2007, un programme LIFE+ suite à l'approbation du COPIL, sur les sites lagunaires Natura 2000 en LR. De ce fait, le montage de ce programme a contribué également fortement à la part de temps passé sur le fonctionnement du pôle en 2007, puisque la chargée de mission en LR y a passé quasiment la totalité de son temps sur cette période. De plus, l'équipe du CENLR (botanistes et gestion de projet) a été sollicitée fortement sur le montage de ce programme. Enfin, les 5 jours qui étaient prévus pour la chargée de mission en LR sur l'organisation du séminaire des CREN en octobre 2007 et qui ne devaient donc pas compter dans le temps passé sur le pôle ont finalement été passés sur le montage du programme Life+.

II.11.2 Perspectives 2008

Le rapport d'avancement à mi-parcours élaboré en septembre 2007 prévoyait une réduction du temps à passer pour le fonctionnement du pôle lagunes en 2008 du fait que l'équipe était au complet sans changement prévu. Néanmoins, de nouvelles perturbations dans l'équipe en terme de coordination du pôle sont apparues au dernier trimestre 2007. De plus, il convient de noter le temps passé sur cette action (en quasi intégralité) en janvier 2008 par la chef de projet précédente.

Ainsi, en 2008, un effort pour ne pas multiplier les réunions 'chronophages' sera réalisé. Les membres du pôle continueront néanmoins à organiser et assister aux différentes réunions d'équipe, de comité de pilotage et d'orientation, à réaliser le bilan d'activité de l'année précédente et le programme et budget prévisionnel de l'année suivante.

La chargée de mission LR préparera la réalisation du programme LIFE+ s'il est accepté (décision en juin 2008).

Enfin, la recherche de financement pour l'année 2009 occupera également du temps sur cette action en 2008.

CONCLUSION

L'année 2007 a été marquée par des décisions importantes concernant la composition de l'équipe du pôle relais lagunes méditerranéennes. Ces bouleversements ont à la fois affecté certaines actions qui n'ont pas pu être réalisées complètement, et ont provoqué une augmentation très significative du temps passé au fonctionnement du pôle lagunes.

En terme financier, les dépenses ont été supérieures à l'estimatif d'environ 3% seulement, car le temps passé globalement supérieur a été contre balancé par la non réalisation de plusieurs prestations externes. Les recettes de l'année 2007 ont différé du prévisionnel avec l'absence de subvention de la DIREN LR et l'apparition d'une subvention du CG 13 et de l'Union Européenne pour un programme de la Tour du Valat auquel le pôle a participé. Les contraintes financières de plus en plus fortes ont poussé le pôle lagunes à monter un programme Life + en LR, ce qui a augmenté d'autant plus les dépenses de fonctionnement.

Concernant les actions 2008, le pôle lagunes prévoit de poursuivre l'ensemble des actions réalisées en 2007, avec quelques ajustements pour s'adapter aux évolutions du pôle, notamment l'apparition de l'ONEMA qui coordonne à partir de 2008 le réseau des pôles relais zones humides.

Ainsi, les BD biblio et annuaire feront à la fois l'objet d'une mise à jour pour améliorer leur efficacité, et d'une réflexion sur la mise en réseau des BD des différents pôles relais vers un portail national en lien avec l'ONEMA. De même, le site Internet sera amélioré afin de faciliter l'accès aux nombreuses informations disponibles. De plus, le suivi des milieux lagunaires sera poursuivi en LR et PACA, afin de valoriser les actions engagées en 2007. Les résultats du suivi alimenteront également une nouvelle rubrique du site Internet et seront intégrés au Réseau de Suivi Lagunaire en LR. En terme d'actions de sensibilisation du grand public, les JMZH continueront à occuper une large part, partagé avec la relance du réseau d'Education à l'Environnement Littoral en LR et l'appui au montage d'une campagne de sensibilisation d'envergure pour les années à venir en LR ; de plus, les partenariats avec l'enseignement supérieur, la participation à Fréquence Grenouille et Rendez-vous au Jardin en Corse continueront. partagé avec le réseau d'Education à l'Environnement Littoral, les partenariats avec l'enseignement supérieur et la participation à Fréquence Grenouille et Rendez-vous au Jardin en Corse. L'action relative à la valorisation des acteurs économiques sera réduite sur ses aspects conchyliculture et pêche, du fait d'une réduction de financements. Enfin, la sensibilisation des décideurs sera poursuivie et axée sur la valorisation de la synthèse des lagunes.

Au niveau national, le pôle continuera à participer aux groupes Zones Humides et Anguille, et participera aux travaux de l'IFEN. La cohérence et la complémentarité des pôles relais en lien avec le pilotage et la coordination d'activités nationales par l'ONEMA feront également l'objet d'une réflexion. Au niveau international, le pôle prévoit de collaborer davantage au programme SMAP III, de continuer à répondre à des sollicitations pour participer à des conférences de niveau international et de se rapprocher de réseaux existants, en Italie et Espagne.

Enfin, le pôle s'efforcera de réduire les dépenses liées au fonctionnement, dans un contexte toujours plus difficile financièrement.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1. Bilan financier 2007 du pôle relais lagunes méditerranéennes

ANNEXE 2. Programme prévisionnel 2008 par intervenant et budget associé

ANNEXE 3. Compte-rendu Comité de pilotage (ex comité de pilotage restreint), 13 septembre 2007 – Tour du Valat

ANNEXE 4. Compte-rendu Comité d'orientation (ex comité de pilotage), 5 juillet 2007 – Tour du Valat

ANNEXE 5. Programme Life + : résumé du projet

ANNEXE 6. Bilan interrégional des Journées Mondiales des Zones Humides 2007

Téléchargeable : http://www.pole-lagunes.org/ftp/BilanJMZH2007%20V.def_complet.pdf

ANNEXE 7. Actes de la journée d'échange et de réflexions – 1er février 2007 – dédiée aux professionnels, gestionnaires et décideurs dans le cadre des Journées Mondiales des Zones Humides 2007

Téléchargeables : http://www.pole-lagunes.org/ftp/Actes%20JMZH%202007.pdf

ANNEXE 8. Catalogue régional des mesures de gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – type lagunes littorales en Languedoc-Roussillon

Téléchargeable sur le site de la DIREN LR :

http://www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/milieux/2007-09-18%20Referentiel_gestion_lagunes_DIREN_LR.pdf

ANNEXE 9. Actes du séminaire laro-limicoles et lettre d'information du séminaire.

Téléchargeables :

Lettre d'information : http://www.pole-lagunes.org/ftp/lettre%20info%20larolimi.pdf

Actes : http://www.pole-lagunes.org/ftp/actes%20%20laro-lim.pdf